



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2024-12

Type : Ordinaire

Date : 3 juin 2024

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de ville, 958 Route 500 West, Casselman, Ontario

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Révisé par : Aimée Roy, Greffière

Vidéo : L'enregistrement de la réunion est disponible pour visionner sur notre chaîne [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

16h30 : Huis clos

Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, Maire, oui
Conseiller quartier 1, Tim Stewart, oui
Conseiller quartier 2, Alain Mainville, oui
Conseiller quartier 3, Danik Forgues, oui
Conseiller quartier 4, Raymond Lalande, oui
Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, oui
Conseillère quartier 6, Marjorie Drolet, oui

Présence du personnel municipal

Pierre Leroux, DG
Aimée Roy, Greffière
Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative
Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts
Mario Villeneuve, Chef pompier
Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme
Nadia Knebel, Trésorière
Carol Ann Scott, Directrice des loisirs
Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs
Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du marketing

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 235-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

Retrait :

12.1 Demande de permission pour organiser une course sur certaines routes à l'occasion de la Journée Familiale Boboul

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 236-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune

5. Session Huis clos

Fermeture pour huis clos

Résolution : 237-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h33** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Réouverture après huis clos

Résolution : 238-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **16h46**

Adoptée

5.1 Procès-verbal de la session à huis clos tenue le 13 mai 2024

5.2 **Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme**

5.2.1 Rapport PLA-2-2024-2, Négociations au sujet d'une acquisition de terrain potentielle

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Résolution : 239-2024

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à huis clos le 3 juin 2024 dans le rapport PLA-2-2024-2.

Adoptée

5.3 Pierre Leroux, Directeur général

5.3.1 Rapport verbal au sujet d'une négociations avec une corporation

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle

6. Items par consentement

6.1 Procès-verbaux des réunions précédentes

6.1.1 Procès-verbaux des réunions suivantes :

- réunion de Conseil extraordinaire, tenue le 27 mai 2024, pour examiner le rapport de l'ingénieur pour le drain municipal Cross Creek
- réunion de Conseil ordinaire tenue le 27 mai 2024

6.2 Procès-verbaux et recommandations pour les Comités du Conseil municipal

6.3 Rapports des employés municipaux et de tierce parties

Finance

6.3.1 Rapport F-14-2024, résultats de janvier à avril

Loisirs

6.3.2 Rapport RE-10-2024 Demande de subvention pour le Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins

6.4 Pièce justificative des comptes payables

Aucun

6.5 Correspondance

6.5.1 AMO Watchfile

6.5.2 Canton de Georgian Bay, résolution concernant le financement d'infrastructure durable pour les petites municipalités rurales

6.5.3 Canton de Amaranth, Résolution concernant les services d'analyse de l'eau pour l'eau potable privée

- 6.5.4** Canton de Lucan Biddulph, résolution concernant la recommandation de supprimer progressivement l'analyse gratuite des puits d'eau dans le rapport de l'auditeur général pour 2023
- 6.5.5** Municipalité de Casselman, résolution au sujet de l'autonomie des offices de protection de la nature
- 6.5.6** Canton de Larder Lake, résolution concernant les règlements visant à restreindre la possession, l'élevage et l'utilisation d'animaux sauvages exotiques et à délivrer des licences aux zoos
- 6.5.7** Fromagerie St-Albert, lettre de remerciement pour une formation de santé et sécurité au travail
- 6.5.8** Résolutions concernant le caractère abordable des systèmes de distribution d'eau et de traitement des eaux usées dans les municipalités rurales et les petites municipalités urbaines

6.6 Événements à venir

- 6.6.1** du 6 au 8 juin 2024, Festival du Canard et de la Plume à St-Isidore
- 6.6.2** du 20 au 23 juin 2024, Festival du 150^e anniversaire de St-Albert
- 6.6.3** 22 juin 2024, Journée Communautaire de Limoges
- 6.6.4** 24 juin 2024, Réunion de conseil ordinaire

Résolution : 240-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que les items suivants, tels que présenté sous la catégorie items par consentement à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 3 juin 2024 soient reçus et adoptés :

- **6.1.1** Résolution pour adopter les procès-verbaux des réunions de Conseil suivantes :
 - Réunion de Conseil extraordinaire tenue le 27 mai, 2024 réunion pour examiner le rapport de l'ingénieur pour le Drain municipal Cross Creek
 - Réunion de Conseil ordinaire tenue le 27 mai 2024
- **6.3.1** Résolution pour recevoir le rapport F-14-2024 sur les résultats de janvier à avril
- **6.3.2** Résolution pour recevoir le rapport RE-10-2024 pour une application pour une subvention pour le Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins
- **6.5** Résolution pour recevoir toutes correspondances énumérées sous l'item 6.5

7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

7.1 Nadia Knebel, Trésorière

7.1.1 Rapport #F-13-2024 Changements au règlement de frais et charge

7.2 Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

7.2.1 Rapport #ZBL-4-2024-2 Modification au règlement de zonage, 146 rue Ottawa

7.3 Pierre Leroux, Directeur général

7.3.1 Rapport # CAO-02-2024 médias sociaux

Résolution : 241-2024

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la nouvelle politique sur les réseaux sociaux, COM-2024-01, qui inclut la directive de désactiver définitivement les commentaires sur les plateformes de réseaux sociaux de la Municipalité de La Nation pour assurer un environnement respectueux et ciblé pour la communication publique, et abroger la politique précédente, RH-03-2023.

Vote enregistré :

Conseiller quartier 1, Tim Stewart, NON

Conseiller quartier 2, Alain Mainville, OUI

Conseiller quartier 3, Danik Forgues, OUI

Conseiller quartier 4, Raymond Lalande, OUI

Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, OUI

Conseillère quartier 6, Marjorie Drolet, OUI

Adoptée

8. Avis de motion proposées

8.1 Marjorie Drolet, Conseillère quartier 6

8.1.1 Motion pour soutenir la résolution du Canton de Manitouwadge concernant la révision des taux d'aide financière du programme Ontario au travail et du programme de soutien aux personnes handicapées d'Ontario

Résolution : 242-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil de la Municipalité de La Nation appuie la résolution de la ville de Goderich demandant au gouvernement provincial de revoir les taux d'aide financière du programme Ontario au travail et du Programme Ontario de soutien aux personnes handicapées.

Adoptée

9. Affaires découlant des réunions précédentes

10. Délégations

11. Règlements municipaux

11.1 Règlement #75-2024, Drain municipal Cross Creek, première et deuxième lectures

Résolution : 243-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le règlement #75-2024 pour adopter le Rapport de l'ingénieur au sujet du Drain Municipal Cross Creek, selon la section 78(5) de la Loi sur le Drainage, tel que présenté à l'ordre du jour le 3 juin 2024, soit lu en première et deuxième lecture.

Adoptée

11.2 Règlement #83-2024, Frais et charges

11.3 Règlement #87-2024 Modification au règlement de zonage 146 rue Ottawa

11.4 Règlement #88-2024 Entretien 2023 pour le Drain municipal Mill Creek

Résolution : 244-2024

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que les règlements ci-dessous, tels que décrits à l'ordre du jour le 3 juin 2024, soit lu et adopté en première, deuxième, et troisième lecture :

- **Règlement #83-2024**, Frais et charges
- **Règlement #87-2024** Modification au règlement de zonage 146 rue Ottawa
- **Règlement #88-2024** Entretien 2023 pour le Drain municipal Mill Creek

Adoptée

12. Autres

13. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution : 245-2024

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que le règlement no 90-2024, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 3 juin 2024, soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture.

Adoptée

19. Ajournement

Résolution : 246-2024

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **17h10**

Adoptée